

Règlement intérieur

Bienvenue à En sò de Miquelo !

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre maison de famille.
Pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir respecter les quelques règles de vie ci-dessous.

1. Arrivée et départ

- **Arrivée (Check-in) :** à partir de 15h00
- **Départ (Check-out) :** avant 11h00
- En cas d'arrivée tardive ou imprévue, vous devez prévenir l'hôte à l'avance. L'éclairage public est arrêté à 23h.
- Les clés ne doivent en aucun cas être dupliquées. En fin de séjour, elles doivent être restituées selon les consignes de l'hôte.

2. Capacité d'accueil et visiteurs

- Le logement est loué pour un nombre maximal de 8 personnes, tel que défini dans le contrat de réservation.
- Les fêtes, soirées et grands rassemblements sont **strictement interdits**.
- La présence de personnes extérieures non inscrites dans la réservation n'est pas autorisée sans l'accord préalable de l'hôte.

3. Bruit et voisinage

- Nous vous demandons de bien vouloir respecter la tranquillité du voisinage.

- Les nuisances sonores et la musique forte sont interdites entre **22h00 et 8h00** du matin.

4. Tabac et sécurité

- Le logement est **strictement non-fumeur** (et interdit au vapotage) à l'intérieur. Il est possible de fumer à l'extérieur en utilisant les cendriers mis à disposition.
- Veillez à bien éteindre les lumières, chauffages/climatisation et à verrouiller les portes et fenêtres chaque fois que vous quittez les lieux.

5. Animaux de compagnie

- Les animaux de compagnie ne sont pas admis dans le logement.
- Si autorisés avec accord préalable, les animaux de compagnie ne doivent pas monter sur les lits ou les canapés et leurs déjections doivent être ramassées à l'extérieur. Ils doivent être tenus en laisse lors de randonnées (parc national et troupeaux).
- L'animal reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire à l'intérieur de la maison et en extérieur.

6. Propreté et entretien

- Le mobilier et les équipements doivent être traités avec soin et remis à leur place initiale lors du départ.
- **Cuisine :** La vaisselle doit être lavée, essuyée et rangée avant votre départ. Ne laissez pas de denrées périssables ouvertes dans le réfrigérateur et les placards.
- **Poubelles :** Les déchets doivent être triés et jetés dans les bacs prévus à cet effet.
- Non recyclés dans containers à Irazein, sortie du village.
- Tri sélectif (carton, verre, plastique) dans containers à Bonac, sortie du village.

7. Utilisation des équipements spécifiques

- **Barbecue :** À utiliser avec précaution, en respectant les consignes de sécurité et en veillant à le nettoyer après usage.
- **W-C sani-broyeur :** Ne jeter dans la cuvette que du papier toilette.

En cas d'urgence ou de problème technique :

Contactez l'hôte au 07.45.68.61.38 ou 09.53.72.68.12.

Le non-respect caractérisé de ce règlement pourra entraîner l'interruption immédiate du séjour sans remboursement.